

L'ACTUALITÉ

Un partenariat fructueux pour la protection des lacs

22 décembre 2008

Un partenariat fructueux pour la protection des lacs

Mont-Laurier (Québec), le 22 décembre 2008 — Les municipalités de Val-des-Bois et Notre-Dame-de-la-Salette, en Outaouais, ont pu compter sur les services d'une agente de liaison du programme Bleu Laurentides à l'été 2008, grâce à une entente de bassin qu'elles ont conclue avec le Comité du bassin versant de la rivière du Lièvre (COBALI), l'Association des propriétaires pour la protection du lac de l'Argile et le Club de golf Royal Papineau.

Le Soutien technique des lacs de Bleu Laurentides, géré par le Conseil régional en environnement des Laurentides, emploie des agents de liaison dont le mandat est de concerter les municipalités et les représentants des associations de lacs afin d'identifier les problématiques et priorités, de préparer un plan d'action et de le mettre en œuvre. Durant 16 semaines, l'agente de liaison affectée à la région de Val-des-Bois et Notre-Dame-de-la-Salette a participé à des rencontres publiques, consulté les associations et les municipalités, rencontré un grand nombre de propriétaires riverains et distribué une foule d'informations visant à protéger et à améliorer la qualité des plans d'eau.

« Il s'agit d'un projet extrêmement positif pour notre municipalité, car nos citoyens et nos associations de lacs ont été consultés et sensibilisés à l'importance de la protection des lacs et des cours d'eau, a affirmé Marcel Proulx, le maire de Val-des-Bois. Nous avons donc pu aller en profondeur et obtenir beaucoup de renseignements sur la protection des rives, la végétation et les problématiques qui causent de la pollution. »

Le projet, d'une valeur de 15 000 \$, est le fruit d'une entente dans le cadre de laquelle le COBALI a fourni 7 000 \$, tandis que les deux municipalités, l'Association des propriétaires pour la protection du lac de l'Argile et le Club de golf Royal Papineau ont complété le financement. Ce modèle de partenariat a fait ses preuves et le COBALI prévoit conclure d'autres ententes semblables pour réaliser des projets futurs. D'ailleurs, au cours de la même période, les municipalités de Notre-Dame-du-Laus et de Ferme-Neuve ont également embauché des agents de liaison avec le soutien financier du COBALI.

« Le COBALI est très fier que la région de l'Outaouais ait bénéficié de l'expertise d'un agent de liaison de Bleu Laurentides cet été. Ce transfert d'expertise a été très positif pour les deux municipalités et pour les partenaires impliqués dans le projet » conclut Claire Lalande, présidente du COBALI.

Une saison estivale bien remplie

Le COBALI compte sur l'appui de nombreux partenaires pour faire la mise en application de son Plan d'action 2007-2012. Depuis plusieurs années, des efforts soutenus sont mis de l'avant pour protéger, conserver et mettre en valeur la ressource eau du bassin versant de la Lièvre. Les activités de l'été 2008 se sont articulées en trois grands volets :

Reboisement du territoire

Au printemps 2008, le COBALI a distribué près de 45 000 arbres sur le territoire de la Lièvre. Cette campagne découle du Plan d'intervention sur les algues bleu-vert du gouvernement du Québec, et d'un engagement gouvernemental à distribuer gratuitement 1 million d'arbres en province par année sur deux ans. L'initiative permettra d'accélérer le reboisement des terrains et des rives, et de freiner l'érosion. Des milliers d'arbres seront également distribués en 2009; les dates seront indiquées sur le site Web du COBALI.

Sensibilisation touchant les lacs

En 2007, neuf lacs de la région ont été touchés par des efflorescences de cyanobactérie, qui sont un symptôme du vieillissement des lacs et de la présence d'un excès d'éléments nutritifs. Il existe toutefois des mesures de prévention que les riverains peuvent mettre en œuvre afin de freiner ces algues bleu-vert, comme la surveillance des fosses septiques, la réduction de l'utilisation des engrais et la revégétalisation des rives. À l'été 2008, le COBALI a donc organisé ou appuyé des activités de sensibilisation ciblant les lacs suivants : le lac David, qui chevauche les municipalités de Lac-des-Écorces et Chute-Saint-Philippe, le lac Gravel à Mont-Saint-Michel, les lacs Saint-Paul et Vert à Lac-Saint-Paul, le lac François à Kiamika, le lac Ouellet à Ferme-Neuve, le lac Lanthier à Mont-Laurier ainsi que le lac des Îles et le lac Menon, à Saint-Aimé-du-Lac-des-Îles.

En plus, le COBALI a réitéré en 2008 l'embauche de deux agents de sensibilisation qui ont sillonné le territoire du bassin versant afin de sensibiliser et outiller les associations de lacs et les

municipalités à la protection des lacs et cours d'eau. En lien avec ces activités de sensibilisation et pour atteindre une clientèle plus élargie, les capsules éducatives de Bleu Laurentides ont été publiées dans les journaux régionaux et à la radio.

Revégétalisation des bandes riveraines

Au cours de l'été, le COBALI a embauché une horticultrice spécialisée qui a offert des ateliers de formation sur la revégétalisation des bandes riveraines à plusieurs endroits sur le territoire du bassin. En plus de se renseigner sur les espèces végétales bien adaptées au milieu naturel de la région, les quelque 200 personnes qui ont participé à ces ateliers ont obtenu gratuitement des plantes et des arbustes à planter sur leur terrain.

- 30 -

Janie Larivière
Directrice générale
819-440-2422
www.cobali.org

[Page précédente](#)

